Chère Madame, Cher Monsieur,

Le ministre de l'Éducation Nationale, Monsieur Jean-Michel BLANQUER, a annoncé la réouverture progressive de toutes les écoles à partir du 2 juin.

Cette décision d'une réouverture progressive, en fonction des besoins et des effectifs constatés, a été confirmée la Direction Académique de Seine Saint Denis.

Aujourd'hui, en accord avec la direction académique de l'Éducation Nationale, nous avons constaté que le nombre d'élèves présents ne justifie pas l'ouverture de l'ensemble des groupes scolaires.

A ce stade, tous les élèves dont les parents souhaiteraient un retour à l'école sont assurés de pouvoir être accueillis.

Il est convenu avec les inspecteurs académiques de procéder à une nouvelle évaluation mardi 2 juin et le dispositif sera adapté en fonction du nombre d'élèves.

La municipalité a tout organisé pour permettre, dans des conditions de sécurité sanitaire optimales, la réouverture de toutes les écoles dès que cela sera nécessaire. Ainsi, en cas d'évolution des effectifs, il sera possible d'adapter très rapidement l'offre d'accueil aux besoins.

Soyez assurés que les services de la ville sont mobilisés pour pouvoir accueillir à tout instant tous les élèves en toute sécurité.

Veuillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Bruno BESCHIZZA